



ÉCONOMIE

Gignac et Saint-André-de-Sangonis sont les petites villes de demain

C'est officiel, les conventions ont été approuvées par le conseil communautaire le 21 juin. La signature officielle aura lieu le 2 juillet avec les deux mairies et le sous-préfet Jean-François Moniotte.

Publié le 23 juin 2021

Gignac et Saint-André-de-Sangonis sont les "Petites villes de demain" de la Vallée de l'Hérault. Elles rejoignent ainsi 17 autres communes du Département de l'Hérault et deux autres à l'échelle du coeur d'Hérault.

Accélérateur de la relance, ce dispositif, porté par le Ministère de la Cohésion des territoires, va leur permettre de

bénéficiaire d'un programme d'aide à l'accessibilité dans le but d'améliorer la qualité de vie des habitants en
revendiquant les centres-bourgs. Les deux communes seront également accompagnées par l'intercommunalité à travers
ses services mutualisés afin de faire rayonner les bénéfices de projets menés sur l'ensemble du territoire.



 [RETOUR À LA LISTE](#)



VALLÉE DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE
14H À 17H

 **04 67 57 04 50**

 [CONTACTEZ-NOUS](#)